

GUIDE

91/92

DE L'ÉTUDIANT



S'UNIR QUELLE FORCE POUR S'EN SORTIR



unef

TOUT SAVOIR SUR...

LES INSCRIPTIONS	pages 2 à 4
L'AIDE SOCIALE	pages 5 à 7
LES FORMATIONS	pages 8 et 9
LES EXAMENS	pages 12 et 13
LES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS	pages 14 et 15
LES ÉLUS ÉTUDIANTS	pages 16 et 17
LE SERVICE NATIONAL	page 18
L'UNEF	pages 19

Édité par l'Union Nationale des Étudiants de France et ses Élus

S'inscrire

PETIT GUIDE PRATIQUE

FRAIS D'INSCRIPTION

Cette année, la gratuité de l'enseignement supérieur coûte à chaque étudiant 3 000 F (environ) ! Scolarité : 600 F, Sécurité sociale : 800 F, Mutuelle : entre 80 et 2 000 F (à choisir en fonction de sa protection sociale). Aux frais, s'ajoutent des droits d'inscription supplémentaires (juridiquement illégaux) décidés par les universités. Quelques exemples pour l'année 89-90 : Saint-Denis : Frais de dossier 130 F, Contrôle Médical 15 F, Bibliothèque 75 F, Aix-Sciences-Eco Droit d'accès aux ordinateurs 1 000 F, Sorbonne-Dance 1 200 F par UV.

FICHE RECTORALE

Si tu n'as pas réussi à t'inscrire à la fac sur l'île de France et que tes démarches sont infructueuses, il te reste un recours possible : la fiche rectorale. Comme la loi oblige les universités à inscrire tous les bacheliers, celles-ci se répartissent fin juillet et en septembre les étudiants qui ont rempli cette fiche.

À Paris ce sont, ni la filière, ni la fac ne sont choisies par les bacheliers.

Tu peux prendre cette fiche dans les services d'inscriptions, mais attention la collante bac risque d'être tamponnée et il faudra alors attendre les résultats de cette commission rectorale. En théorie, les services ne peuvent pas refuser de délivrer les fiches rectorales.

Pour les déposer au rectorat, le mieux est d'y aller tous ensemble.

L'INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE

Attention ! L'inscription administrative n'est qu'une première étape. Tu dois te renseigner auprès du secrétariat de ton UM pour avoir les dates des inscriptions pédagogiques (inscription dans les différentes UV - Unités de Valeurs), les opinions de ta filière et les TD (Travaux Dirigés).

EXONÉRATION DES DROITS D'INSCRIPTION

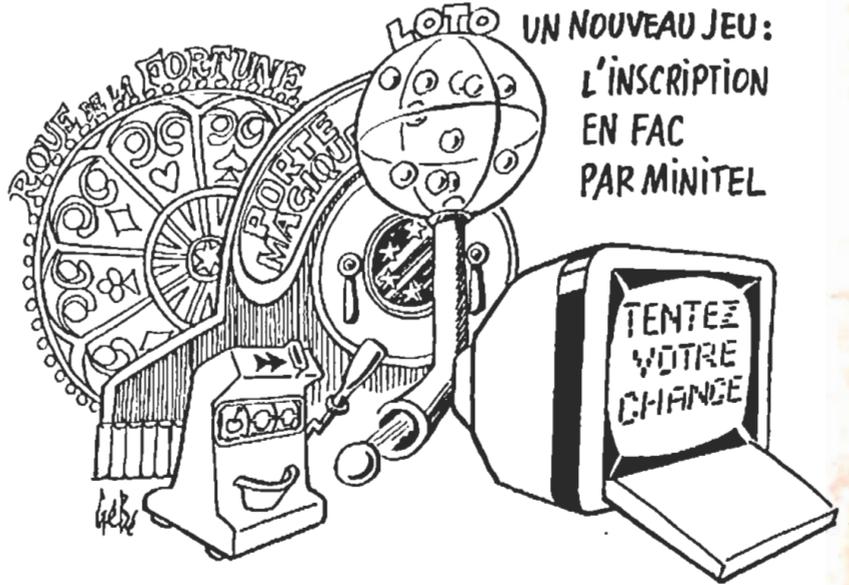
Si tu es boursier, tu ne paies pas de droits d'inscription, ni de sécurité sociale étudiante. Il faut fournir un justificatif provisoire de bourse. Si tu es en instance de bourse, essaie d'obtenir un rendez-vous de remise de dossier le plus tard possible. Si tu es obligé de faire l'avance, fais-toi rembourser auprès de l'administration de ton U. F. R. Si tu n'es pas boursier, mais que tu te trouves dans une situation difficile, tu peux être exonéré ou remboursé en application d'un arrêté de 1984 qui autorise l'université à exonérer 10% des étudiants inscrits non boursiers. Il te faut faire une demande d'exonération des droits d'inscription.

DOUBLE INSCRIPTION

Tu es inscrit dans deux formations durant la même année. Tu ne dois payer que les frais d'inscription de ta seconde formation.



Une nuit dans le froid à Nanterre — C'était le 9 juillet 90, à Paris X - Nanterre : le Minitel n'a pas évité les files d'attente. Mais au bout du tunnel, c'est le mur (photo © Pierre Pitkowitz)



UN NOUVEAU JEU :
L'INSCRIPTION
EN FAC
PAR MINITEL

LE COUP MONTÉ

Avec Ravel et les inscriptions par Minitel, l'administration prétend t'empêcher de choisir ta fac et ta filière. C'est révoltant. En s'organisant l'été dernier, 3 000 bacheliers ont arraché leur inscription en fac. Preuve qu'il ne faut pas baisser les bras.

Vous êtes plus nombreux chaque année à vouloir vous inscrire à l'université, poursuivre des études avec une seule idée : réussir. Réussir pour avoir une formation, pour échapper à l'engrenage de la précarité. C'est ce droit à la réussite que vous revendiquez déjà en octobre-novembre, en demandant des moyens supplémentaires pour une meilleure formation.

« 80% d'une classe d'âge au bac » déclare le ministre de l'Éducation Nationale. Surtout ne pas traduire : « 80% d'une classe d'âge dans l'enseignement supérieur » !

En effet, si vous êtes de plus en plus nombreux à être bacheliers, l'État investit de moins en moins dans l'enseignement. Il est clair que ce ne sont pas les extensions gagnées, incapables déjà d'accueillir tous les étudiants en 90-91 qui permettront à ceux qui le souhaitent d'étudier dans de bonnes conditions.

Depuis des années, pénurie et exclusions caractérisent les inscriptions.

La pénurie budgétaire à la fac c'est : manque de matériel, manque de profs, manque de personnel d'encadrement, amphithéâtres surchargés, listes d'attente pour les inscriptions en TD (travaux dirigés) et l'apparition, sur les brochures administratives qui informent des procédures

d'inscription, des mentions « dans la limite des places disponibles » ou bien « sous réserve que les capacités d'accueil soient suffisantes ».

Et voilà ! Pénurie + refus d'investir dans l'enseignement = sélection. Et la sélection, elle se fait avant même de mettre un orteil à l'université, via Ravel !

Ravel, c'est de l'arnaque !

Super idée, le système des inscriptions par Minitel ! Comment utiliser les progrès technologiques pour éviter les files d'attente d'une nuit devant la fac (argument du ministre) ou bien comment fabriquer une machine à sélection pour gérer la pénurie !

Car, l'expérience l'a déjà montré, les universités se servent de Ravel pour sélectionner, pour choisir leurs étudiants (notes de bac, proximité du domicile...). Une sélection qui paie : 16 000 bacheliers laissés sur le carreau l'an passé, 16 000 bacheliers exclus du système universitaire, bafoués dans leur droit à l'enseignement.

Le gouvernement en a tiré les leçons... à sa manière : il généralise cette année le système Ravel à la quasi totalité des facs de France. On est bien loin de la loi Savary garantissant, grâce à l'obtention du bac, l'accès de tous dans la filière, l'université de son choix. Dorénavant, pas la peine de choisir sa fac, la sélection

s'en occupe ! Quant à la filière, le choix se fait « en fonction des places disponibles » ! Et tout ça grâce à Ravel !

Le nombre de bacheliers à qui l'on va refuser cette année une place à l'université va être sans commune mesure avec ce que l'on a connu les années précédentes.

Ensemble, nous pouvons faire respecter nos droits.

Une place en fac, c'est un droit !

En juillet 90, Ravel-l'arnaque a pris une claque. Malgré la sélection par Minitel, plus de 3 000 bacheliers ont arraché leur inscription. C'est parce que les sans-facs se sont unis et qu'ensemble ils ont exigé leur place en fac que l'administration a cédé. Manifestations, délégations au rectorat, invasions des présidences d'université, port du badge « Une place en fac, c'est un droit », notre force, c'est notre nombre et c'est en se rassemblant que l'on a arraché les dossiers d'inscription.

C'est de la même façon que l'on peut gagner ta place dans la filière et l'université de ton choix. C'est ton avenir qui est en jeu.

S'y mettre tous ensemble, c'est se donner les moyens d'être plus fort, plus efficace, pour que personne ne reste sur la touche. ■



tion en Fac

ERE A IRE

ir un véritable parcours
moignage.

affiche devant : « Une place en fac, c'est un droit, ensemble on peut gagner ta place dans la filière et la fac de ton choix ».

Stop ! Qu'est ce qu'ils disent eux ?

- Demain, on va à la présidence de l'université. Si on y va tous ensemble, on peut gagner ta place. Ça va dépendre de notre nombre. Il faut contacter tous ceux qui nous ont laissé leurs coordonnées et qui, comme toi, se sont vu refuser leur place en fac.

Stéphanie repart, des numéros de téléphone en poche, le badge « Une place en fac, c'est un droit » et le sourire aux lèvres. Le lendemain, toute l'après-midi ils sont restés dans le bureau de la présidence. D'abord le président a refusé de les recevoir, puis il est venu expliquer, en long, en large et en travers qu'il n'y avait plus de place, parce que manque de fric. Mais il a dû céder et les bacheliers sont repartis étudiants. ■

comme bac ?

- Un bac G.

- Ma pau'petite ! Vous n'y arriverez jamais ! Vous seriez mieux en AES. Allez voir à Saint-Denis.

- Et s'il n'y en a plus ?

- Oh, il leur restera sans doute des places en Philo, autrement, ils vous donneront une fiche rectorale à renvoyer au rectorat qui se chargera de vous trouver une place. (Dans quelle fac ? ? Dans quelle filière ? ?)

- Au revoir...

Furieuse est Stéphanie !

« AES, philo... elle est folle ! J'veux faire de la Communication, j'ai le droit, non ? ! A Paris VIII ! J'habite Bobigny, et alors ! Je ne me suis pas décidée en fonction de l'endroit où j'habitais ! Et puis de quoi ils se mêlent ? Ils ne vont tout de même pas décider à ma place ! »

Dehors, sur le parvis, une table avec des étudiants derrière et une

S'bac. Elle voudrait s'inscrire en DEUG de Culture et Communication. Sa collante en poche, elle se dirige donc vers l'université de Paris III. Ne sachant ce qu'elle doit faire, elle entre au secrétariat de la scolarité.

- Bonjour... Voilà, je voudrais m'inscrire en Communication. La Sorbonne m'a donné une réponse négative et...

- Vous avez fait Ravel ?

- Oui.

- Votre premier choix ?

- La Sorbonne, mais...

- Alors vous n'êtes pas sur nos listings. Si vous voulez être inscrite à Paris III, il fallait le mettre en premier choix.

- Mais puisque la Sorbonne à refusé... - De toute façon, il n'y a plus de place. Vous habitez où ?

- Bobigny.

- C'est pas notre secteur. Paris ne peut pas accueillir tout le monde ! Vous, vous dépendez de Paris VIII à Saint Denis. Vous devriez aller voir, il leur reste peut être des places, mais en communication ce



J'exige ma place en fac. — S'organiser pour rester en contact, le meilleur moyen de gagner sa place dans la fac et la filière de son choix (photo © Pierre Pitkowitz).

EDITORIAL

ATTAQUÉS MAIS PAS SANS DÉFENSE

Nous unir, c'est notre seule chance. De toute part, notre droit d'étudier est remis en cause.

Attaqué, le droit à notre place en fac ;

Attaqué, notre droit à une bourse d'étude ;

Attaqué, notre droit à un logement décent ;

Attaqué, l'accès aux bibliothèques universitaires ;

Attaqué, notre droit à un diplôme de valeur ;

Attaqué, le droit à assurer notre avenir par une formation reconnue...

Notre soif d'apprendre, notre avidité à réussir, à nous faire une place dans la société pour tirer tout le parti du XXIème siècle, notre envie d'étudier sont dans le collimateur.

Après avoir laissé nos universités tomber en désuétude, après les avoir asphyxiées durant des années en les privant de moyens, pour les rendre incapables d'assurer une bonne formation à chacun, les voici promises par le plan Jospin à la concurrence et à loi du frie.

Les facs Coca-Cola, imaginées par Devaquet, reviennent au goût du jour. Les prêts bancaires seraient le dernier cri de la promotion sociale, et les chambres patronales, les seules capables de décider de nos études.

Notre colère est légitime. Hors de question de laisser ainsi sacrifier notre avenir.

Mais tu le sais bien, toi qui as arraché en décembre, avec des centaines de milliers de jeunes lycéens comme toi, 4 milliards et demi pour ton bahut, la seule chose qui puisse l'emporter face aux mauvais coups, même lorsqu'un gouvernement affiche son intransigence, c'est notre union à tous.

A l'université, c'est aussi notre union qui a mis en échec la loi Joxe-Pasqua pour Manzola et des dizaines d'autres étudiants étrangers qui étaient promis à l'expulsion.

Elle a mis une claque à Ravel-l'Arnaque l'an dernier pour 3 000 bacheliers qui ont arraché leur dossier d'inscription en fac.

Elle a imposé des premières mesures de constructions universitaires, une augmentation de 10 % du nombre des boursiers... Preuve que de l'argent il en existe pour améliorer notre formation.

Elle doit gagner encore beaucoup en ampleur pour que des crédits d'urgence soient consacrés à nos études.

C'est la raison d'être de l'UNEF : tout mettre en œuvre pour unir le plus largement les étudiants à l'université, nous unir tels que nous sommes les uns et les autres, dans toute notre diversité. Pour cette raison, l'UNEF t'est largement ouverte, avec tes pré-occupations, les envies, les révoltes.

Car la meilleure façon de riposter lorsque les choses vont mal, c'est de ne pas rester isolé, et de se battre ensemble.

Le guide de l'étudiant

S'inscrire

ILS ONT GAGNÉ LEUR PLACE EN FAC

Ceux qui devaient attendre chez eux que le Minitel choisisse à leur place se sont déplacés dans les faes. Ceux que l'on a baladés de fac en fac pour leur dire en bout de course : « plus de place pour vous » ont tenu bon.

de leur droit. A force de colère, de détermination, d'action unie dans les faes et dans les rues de Paris, l'administration a dû céder. L'apartheid scolaire, les discriminations entre ravelisés et non-ravelisés ont été tenus en échec.

Agir ensemble, manifester, occuper les universités a permis de gagner 195 dossiers à Villetaneuse, 40

à Sorbonne, 60 à Censier, 70 à Saint-Denis, des centaines dans toute l'Île-de-France...

Mais aussi 80 à Bordeaux, 80 à Rennes II, 75 à Aix... En tout, 3 000 dossiers ont été ainsi arrachés. C'était en juillet et en septembre 90. Quel courage et quelle confiance cela donne à ceux qu'on prétend priver de fac cette année encore. ■

Ceux qui étaient promis à un véritable interdit d'étudier ont imposé le respect



Loin de la plage, les pavés... — le 13 juillet 90, des centaines de bacheliers sans fac manifestent du rectorat au ministère. La lutte pour 2 000 demandes d'inscription est gagnée en Région Parisienne (Photo © Anais Nicole Brunel)

Publicité

GÉNIAL !

J'AI TROUVÉ
pour voyager en train,
je voyage en **BIJ WASTEELS !**

EXEMPLES DE PRIX ALLER ET RETOUR
AVEC LE BIJ POUR LES JEUNES DE MOINS DE 26 ANS

A	DE	PARIS			
ROME	948 F	LISBONNE	1.202 F	FRANCFORT	608 F
STUTTGART	610 F	MADRID	1.000 F	BELGRADE	1.369 F
AMSTERDAM	530 F	VARSOVIE	1.286 F	VENISE	893 F
BERLIN	1.064 F	PRAGUE	1.144 F	VIENNE	1.324 F

Prix en vigueur le 01-05-91 - Susceptibles de changements sans préavis

NOS AGENCES À PARIS ET RÉGION PARISIENNE

75002 Paris	
5, rue de la Banque	(1) 42 61 53 21
75005 Paris	
8, Boulevard de l'Hôpital	(1) 43 36 90 36
75005 Paris	
113, Boulevard Saint-Michel	(1) 43 26 25 25
75006 Paris	
6, rue Monsieur le Prince	(1) 43 25 58 35
75009 Paris	
12, rue La Fayette	(1) 42 47 09 77
75012 Paris	
2, rue Michel Chasles	(1) 43 43 46 10
75012 Paris	
3, rue Abel	(1) 43 45 85 12
75012 Paris	
34, rue Traversière	(1) 43 45 86 86
75012 Paris	
193 à 197, rue de Bercy	(1) 40 04 67 51
75016 Paris	
6, Chaussée de la Muette	(1) 42 24 07 93
75018 Paris	
58, rue de la Pompe	(1) 45 04 71 54
75017 Paris	
150, Avenue de Wagram	(1) 42 27 29 91
75018 Paris	
3, rue Poulet	(1) 42 57 69 56
75020 Paris	
146, Bd de Ménilmontant	(1) 43 58 57 87
94500 Champigny/s/Marne	
38, Av. J. Jaurès	(1) 47 06 19 75
93700 Drancy	
68, Avenue Henri Barbusse	(1) 48 95 92 92
93190 Livry-Gargan	
17, Bd. de la République	(1) 43 02 66 11
92001 Nanterre	
Univ. Paris X - Bâtiment E	(1) 47 24 24 06
93200 Saint-Denis	
5, Place Victor Hugo	(1) 48 20 58 39
93200 Saint-Denis	
15, Place Victor Hugo	(1) 42 43 84 73
78000 Versailles	
4bis, rue de la Paroisse	(1) 39 50 29 30
94400 Vitry/s/Seine	
21, Av. P. Vaillant Couturier	(1) 46 80 84 75

R.C. Bobigny B 334.191.871

Lic. A 568

L'aide sociale

Justice sociale

UNE EXIGENCE INCONTOURNABLE

Tous l'affirment ! Du ministre de l'Education Nationale au président de l'université, tous disent à qui veut les entendre que l'accès de l'université est ouvert à tous. Muriel a quelques doutes.

LES PETITS BOULOTS



En l'absence d'université proche de chez elle, Muriel a dû s'inscrire à Aix et faire une demande de chambre en cité-U refusée faute de place. Qu'à cela ne tienne, elle prend son courage à deux mains, bien décidée à poursuivre ses études, et va chercher une chambre en ville. Rapidement, elle y parvient, mais il lui en coûtera 1 700 F par mois, plus la caution. Pour faire face à cette dépense, elle décide de trouver du travail au Mac'Do, et compte beaucoup sur sa bourse. Septembre, octobre, toujours pas de nouvelle de celle-ci. Par contre, elle a dû s'acquitter des droits d'inscription (près de 2 000 F avec la mutuelle), acheter les bouquins, payer des droits supplémentaires pour les polys... Décembre, entre la galère des cours et des TD surchargés, du petit boulot et des fins de mois étriquées, Muriel en vient à se demander très sérieuse-

ment comment elle va pouvoir passer ses examens.

Sélection par le fric

Comme Muriel, étreints par les conditions d'études, étranglés financièrement, galérant pour trouver un logement, ils sont des centaines de milliers à lâcher prise, floués dans leur aspiration à une formation de qualité, ils sont trop nombreux à devoir tirer un trait sur leur avenir, faute de ne pas avoir eu tous les moyens pour réussir. Résultat : 50% des étudiants quittent l'université sans le moindre diplôme. Suivre nos études nécessite un très gros sacrifice financier. (plus de 3 500 F par mois)

Pour l'immense majorité d'entre nous, cette question d'argent est le frein essentiel à la poursuite de nos études. L'aide sociale, qui recouvre les prestations délivrées par le CROUS (cités-U, restaur-U, FSU...)

et les bourses, est un enjeu fondamental pour assurer l'accès de tous à l'enseignement et déjouer la sélection par l'argent.

Le mauvais plan

En présentant le plan social étudiant, le gouvernement a reconnu que pour réussir leurs études les étudiants ont besoin de l'aide sociale. Sous la pression des luttes, nous avons pu gagner une augmentation du taux et du nombre des bourses, ainsi qu'un retour à la parité Etat-Étudiant sur le prix du ticket de restaurant universitaire. Dans le même temps, le gouvernement s'entête à vouloir mettre en place les prêts bancaires. Avec plus de 1 400 000 « clients potentiels », l'université représente un fantastique marché pour les banques, et attire beaucoup de convoitise. Dévoyant l'aspiration de centaines de milliers d'entre nous

à une certaine autonomie financière, on nous oblige à nous endetter ! Dans chaque établissement une commission dite « sociale » étudiera chaque dossier.

L'objectif du gouvernement sur cette question est clair : limiter les bourses aux seuls étudiants dont les parents sont insolvables. Pour tous les autres, une seule perspective : l'endettement.

En matière de logement, la logique de la politique gouvernementale est la même : désengagement financier de l'Etat au profit des affairistes et autres marchands de sommeil. Depuis près de vingt ans, quasiment aucune nouvelle construction de cité-U n'a eu lieu, alors que la population étudiante a littéralement explosé. Par contre, apparaît une floraison de projets de résidences aux loyers plus prohibitifs les unes que les autres.

L'aide sociale, déterminant pour réussir

Aujourd'hui, pour des centaines de milliers d'étudiants, pouvoir bénéficier à un moment ou à un autre d'une chambre en cité, d'une bourse, ou avoir accès au restaur-U peut être déterminant pour la poursuite et la réussite dans nos études. En privilégiant les prêts bancaires et les cité-U semi privatisées, le gouvernement prend la lourde responsabilité d'exclure de l'enseignement supérieur un grand nombre d'entre nous.

C'est inadmissible et nous ne nous laisserons pas faire ! En refusant de signer le plan social étudiant, qui instituait la mise en place des prêts, l'UNEF a clairement réaffirmé son exigence de voir se développer une véritable aide sociale permettant à chacun d'entre nous de poursuivre des études. ■

PETIT GUIDE PRATIQUE

LES BOURSES

Les bourses sont accordées en fonction de critères sociaux et ont pour but d'aider la famille à assurer les frais d'études lorsque ses ressources ne lui permettent pas de le faire. La demande se fait avant la fin avril auprès de l'administration de la fac.

LE F.S.U.

Fond de Solidarité Universitaire dépend directement des CROUS. Tout étudiant en difficulté financière peut en bénéficier quelle que soit sa nationalité.

Le F.S.U. fournit une allocation de démarrage immédiate de 400 F puis une aide plus substantielle de 1 700 F à 3 000 F maximum.

Le F.S.U. pratique également des avances sur bourses. Pour toute demande tu dois contacter l'assistante sociale du CROUS dont dépend ton université. Tu peux également contacter les élus UNEF au CROUS.

BOURSES TROISIEME CYCLE, ALLOCATION DE RECHERCHE

Attribuées en fonction de critères universitaires pour des étudiants préparant un DEA ou une thèse.

PRETS D'HONNEUR

Exempts d'intérêt, remboursables en dix ans après obtention du diplôme pour lequel fut consacré le prêt, ils peuvent constituer une aide même si leur montant est inférieur à celui des bourses (entre 2 500 et 10 000 F par an). Il sont renouvelables tous les ans et la réussite des études n'est pas une condition sine qua non à ce renouvellement : seuls les critères sociaux sont déterminants. Les retrails et dépôts de dossier s'effectuent courant avril-mai au secrétariat de la fac ou au rectorat.

CROUS

Le Centre Régional des Oeuvres Universitaires et Scolaires a pour but de favoriser et d'améliorer les conditions de vie des étudiants ou des élèves des établissements d'enseignement supérieur. C'est l'organisme de service public qui assure, pour une grande part, l'aide sociale des étudiants en gérant les cités-U, les restaur-U et une partie des

Suite page 6

L'aide sociale

PETIT GUIDE PRATIQUE

bourses. Pourtant, la politique actuelle des œuvres sociales, tend à concevoir son rôle beaucoup plus comme un concurrent du privé, que comme un moyen pour lutter contre la sélection sociale.

L'UNEF a des élus dans chaque CROUS (24 en France) et deux au CNOUS, déterminés à défendre l'intérêt des étudiants dans les conseils d'administration. N'hésite pas à les contacter pour défendre tes droits.

LES RESTAURANTS UNIVERSITAIRES

Les Restau-U sont accessibles à tous les titulaires de la Carte d'étudiant ainsi qu'aux porteurs de la carte-jeune. Le prix du ticket-étudiant, est de 10, 50 F. On constate une



dégradation de la qualité des repas. Conséquence là-aussi, du désengagement de l'Etat, l'étudiant payait une part égale. Aujourd'hui, alors que l'étudiant paie 10,50 F l'Etat ne verse plus que 6, 50 F).

L'UNEF dénonce les augmentations successives du prix du repas, et réclame le retour à la parité entre l'Etat et l'étudiant, abandonnée en 1983.

L'UNEF dénonce aussi, la mise en place de chaînes à suppléments qui instaure une véritable discrimination entre étudiants, les uns ayant le droit aux repas du pauvre et les autres aux brasseries et autres cafétinas.

LE LOGEMENT EN CITÉ-U

Les dossiers d'admission sont à retirer en mars au CROUS et à remettre avant mai. Les critères d'admission sont : la situation sociale des parents, l'éloignement du domicile familial...

FRUF

La Fruf, principale organisation des résidents en France, regroupe des dizaines d'élus dans les conseils de résidence, et participe à l'animation de la vie en cité-U.

Pour tout renseignement tu peux écrire à la FRUF : 50 rue E. Pailleron 75019 Paris.

AS-TU DROIT À LA SÉCU ÉTUDIANTE ?

OUI si tu as plus de 20 ans ou si tu les auras dans l'année, avant le 30/09/91.

Suite page 7

FAIRE LA NIQUE AUX PRÊTS BANCAIRES

Le « plan social étudiant » annoncé par Jospin, prévoit la revalorisation des bourses de 5% et leur mensualisation. C'est le résultat des luttes menées par les étudiants ces dernières années. Mais ce plan s'accompagne d'un projet dangereux. Il propose en effet que 400 000 étudiants – soit 1 sur 3 – s'endettent en contractant un prêt bancaire pour financer leurs études.

Ce système de prêts bancaires s'adresse pour l'essentiel aux étudiants les plus défavorisés, ceux qui ne parviennent plus à payer leurs études de plus en plus coûteuses ; on estime à 3 000 F par mois le coût des études, soit 36 000 F par an. Alors que l'on n'est pas encore dans la vie active et que la perspective de trouver un emploi diminue, on doit s'endetter. C'est un engrenage dangereux. Car un étudiant qui contracte un prêt bancaire, fixé à 13 000 F par an, renouvelé pendant 3 ans (soit 39 000 F), devra rembourser 1 000 F/mois pendant 6 ans, soit près de 75 000 F, le double de l'emprunt ! C'est profondément injuste : parce qu'on est fauché, il faut payer ses études deux fois plus cher !

Cette mesure est radicalement anti-sociale, les étudiants étant déjà obligés de se salarier pour la plupart.

On nous présente les prêts comme le dernier cri de l'aide sociale, comme une aide complémentaire qui, avec les bourses, permettraient une allocation diversifiée. En fait, une commission déciderait, arbitrairement, des besoins des étudiants, leur accordant une bourse, un prêt ou un peu de chaque.

C'est une barrière supplémentaire, la sélection sociale : on pousse l'étudiant à faire un choix entre emprunter de l'argent et écourter ses études. D'ailleurs, dans tous les pays où existe un tel système, la sélection sociale est bien plus sévère que chez nous.

Levée de boucliers

Depuis la signature du plan social de Jospin par les organisations étudiantes (seule l'UNEF n'a pas signé afin de ne pas apporter sa caution aux prêts bancaires), une partie de bras de fer est engagée entre les étudiants et le gouvernement. Des dizaines de milliers de cartes-pétition ont été envoyées rue de Grenelle, des délégations se sont rendues aux portes des rectorats lors des réunions des Conseils d'Administration des CROUS, des élus étudiants de toute tendance, de toute appartenance syndicale, ont lancé un appel au gouvernement pour qu'il

renonce à son projet et qu'il développe l'aide sociale véritable. Quelle levée de boucliers !

Au point que Jospin commence à reculer et vient de faire savoir qu'il retarderait sans doute d'un

an l'application du programme des prêts bancaires. C'est donc bien le moment de se faire entendre très fort, pour gagner l'attribution d'une véritable bourse à tous ceux qui en ont besoin. ■



HUMEUR

On n'est pas des autruches

Jospin l'affirme : les prêts bancaires sont le nec plus ultra de l'aide sociale.

Pourquoi pas ?

On peut, dans le même ordre d'idée, dire que la sélection c'est la meilleure garantie pour que tout le monde réussisse.

Ou bien que la vétusté de nos sacs, les amphes surchargés, le manque de profs... donnent à l'université ce cachet qui la rend si pittoresque.

Et si la loi Pasqua-Joxe qui expulse nos copains étrangers était en fait une marque d'amour ?

Un peu de sérieux. La pilule est grosse et avec ou sans eau, ça ne passe pas !

Jospin nous prend pour des Autruches (tout le monde sait que ces petites bêtes avalent n'importe quoi). Mais qu'il fasse gaffe : s'il continue dans cette voie-là, on finira par lui faire le coup du kangourou (eh hop, plus haut que Devaquet...)

Au fait, à quand les demandes de bourses pour rembourser les prêts bancaires ?

DES
BOURSES
PAS DES
DETTES!

PETIT GUIDE NON AUX PRÊTS BANCAIRES

Si tu es enfant de commerçant ou d'artisan le régime est obligatoire et se renouvelle chaque année, l'âge limite de 26 ans peut être repoussé.
NON si tu as moins de 20 ans (tu es affilié à l'un de tes parents).
Si tu es salarié plus de 200 heures par trimestre (tu es alors affilié au régime salarié).
La sécurité sociale rembourse environ 70% des soins. Tu es couvert du 1er octobre 1991 au 30 septembre 1992.
Les boursiers sont dispensés du paiement de la cotisation. Par une convention passée entre la sécu et les mutuelles, c'est la section locale M. N. E. F. ou S. M. E. R. de ton choix qui sert de centre payeur.

LA MNEF

La Mutuelle Nationale des Etudiants de France a été créée en 1948 par l'UNEF. Actuellement, le manque de démocratie dans sa gestion et ses cotisations multiples font qu'elle ne répond plus à sa mission d'origine : assurer l'égalité de tous pour l'accès aux soins.
Par ailleurs, le soutien apporté par la MNEF au système des prêts bancaires (qualifié de « avancée sociale ») apparaît bien douteux compte tenu de ce qu'est la mission de la MNEF.
L'UNEF propose le retour à la cotisation unique, ainsi qu'une gestion démocratique de la MNEF afin que celle-ci redevienne véritablement une Mutuelle accessible à tous les étudiants.

ADRESSES UTILES

Le C.R.O.U.S. : Centre régional des œuvres universitaires et scolaires. Ne pas hésiter à s'y rendre pour tout problème de logement, travail finances... Il y a un C.R.O.U.S. par académie.

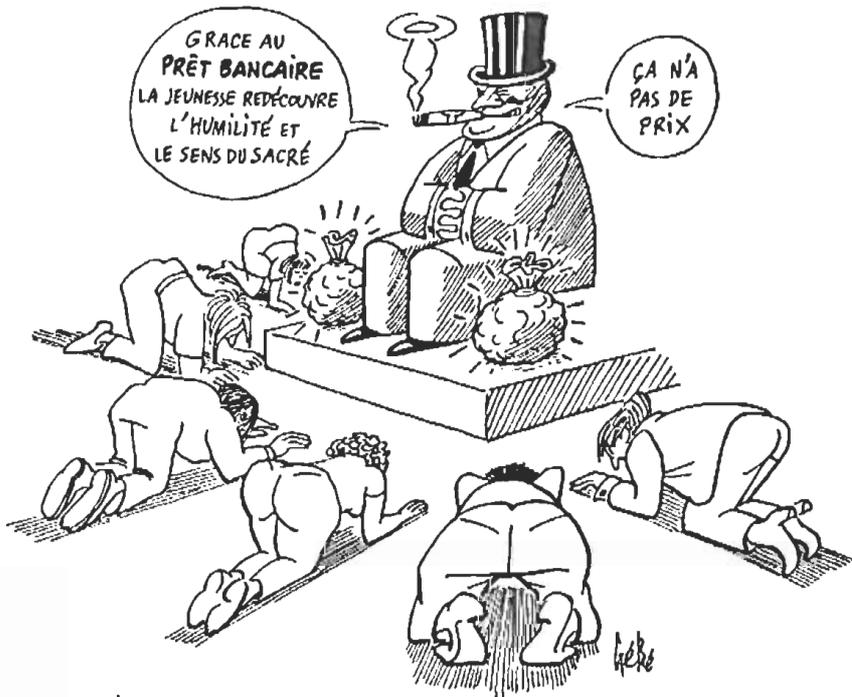
La C.I.O. : Cellule d'information orientation. Il y en a une dans chaque université, c'est là que l'on peut se repérer, conseiller d'orientation et documentation idéale.

B.I.O. : 61, rue Dutot, 75015 Paris. Tél. : 137, boulevard St Michel, 75005 Paris.

La M.N.E.F. : Mutuelle nationale des étudiants de France. Une section locale est présente dans chaque ville universitaire. Bureau national : 16, avenue Raspail, Gentilly.

C.I.D.J. : Centre information documentation jeunesse peut vous donner des offres de logements, de travail... Il en existe un dans chaque département. 101, quai Branly, 75015 Paris.

Et naturellement l'UNEF : 52, rue Ed. Pailleron 75019 Paris. Tél. : 42 45 84 84



HUMEUR

OU SONT LES CAGES?

Araignées, cafards, blattes... non, ce n'est pas une exposition d'insectes et autres invertébrés. C'est la faune que, faute de crédits d'entretien et de rénovation, on rencontre régulièrement dans nos cités-U. Coeurs sensibles s'abstenir.

FAC'S TAX

« Nouveaux clients »... « le marché du prêt étudiant, un marché juteux » (Magazine « Guid'bac »)... « le prêt étudiant est un produit financier, pas un arrangement amical ou une fleur qu'on vous fait » (Magazine « Guid'bac »)... « Les étudiants : marché financier en expansion » (La Caisse d'Epargne)...

Plus d'illusions possible sur les prêts étudiants. On nous considère bel et bien comme une source de profit, les nouvelles vaches à lait d'un système bancaire en mal de débouché. A quand l'institution d'un péage à l'entrée de chaque amphi, et de la gabelle sur le sel consommé au restau-U? ? !



Restaurant Universitaire de Montpellier : une heure d'attente, un repas « douteux », et ça coûte 10,50 F ! (Photo © Georges Bartoli)

UNEF • SOS - INSCRIPTION

Tu as un problème d'inscription en fac ?
N'hésite pas, téléphone au

(16.1)

42.45.84.84

Les formations

FAIRE ÉCLATER LE MUR DE LA SÉLECTION

Ce que souhaitent les étudiants en arrivant à la fac, c'est réussir leurs études. Vérité de La Palisse ? Pourtant, les conditions de la réussite de tous sont loin d'être réunies. A coup d'amphis surchargés, de manque de moyens, la sélection est méthodiquement organisée. Enquête.

D'un côté, un flux grandissant de bacheliers (364 000 candidats au baccalauréat en 1979, 600 000 en 1991) ; de l'autre, rien n'est véritablement mis en place pour leur accueil dans les meilleures conditions à l'université.

Après le parcours incertain de l'inscription, c'est la course d'obstacles de la réussite : amphis et TD surchargés, matériels vétustes, UV saturées, locaux délabrés ou en préfabriqué, manque de profs, bref, manque de moyens. A Paris XIII, à la rentrée 89, un chapiteau est même dressé en guise d'amphi, et, le comble, à Saint Brieux, dans une antenne délocalisée, un ancien cinéma

porno était aménagé en salle de cours... N'en jetez plus.

Une sélection méthodique

Résultat sans surprise, plus d'un étudiant sur deux sort de l'université sans le DEUG. Ce ne sont ni les inscriptions parallèles, ni les départs au service national, ni le niveau des bacheliers qui explique l'énormité du gâchis. L'explication se trouve dans la sélection multiforme qui s'exerce tout au long de l'année : numerus clausus (comprenez capacité d'accueil limitée), saquage aux examens, UV barrage, insuffisance numérique de cours du soir, niveau

insuffisant du nombre et du taux des bourses, taux d'encadrement trop bas (un prof pour 23 élèves, c'est la voiture balaie de l'Europe).

On peut véritablement parler d'une volonté méthodique de laisser sacrifier nos formations. Pourtant, quoi de plus légitime que de vouloir acquérir une qualification pour prendre notre place dans la société moderne ? Et qui peut prétendre qu'il existe un meilleur moyen pour échapper au gouffre du chômage, à l'enfer de la précarité ?

D'ailleurs, n'est-il pas urgent de former un plus grand nombre d'instituteurs et de professeurs ? N'est-il pas nécessaire de former plus de cadres et d'ingénieurs pour « faire marcher l'industrie » ?

Le contre-pied de la sélection

Mais alors, il est urgent de prendre le contre-pied de tout ce qui s'est fait jusqu'à maintenant. Quand on voit autant d'argent nous passer sous le nez pour

engraisser les fabricants d'armes nucléaires, c'est bien que des moyens considérables sont disponibles : pour recruter des profs et du personnel, agrandir les universités et créer des places nouvelles, pour assurer le libre choix des UV et le libre accès dans les IUFM, pour renouveler le matériel de TP, ouvrir des laboratoires de langue, équiper les locaux de matériels informatique...

Malgré cela, le gouvernement parle de poursuivre son désengagement et laisse la place aux entreprises privées et aux collectivités locales. Par exemple, à Nanterre, Pasqua veut ouvrir une université privée à 30 000 F les droits d'entrée. Ailleurs, comme à Mame la Vallée ou Saint Quentin en Yvelines, s'ouvrent des universités nouvelles, au statut de sociétés d'économie mixte, dans lesquelles les étudiants sont sans droits, sans élus étudiants pour les défendre. Contrats d'établissements, pousser les établissements à organiser eux-même la hiérarchisation de leurs formations, à répartir la pénurie et à supprimer leurs filières les moins produc-

tives. On est en train de calquer le fonctionnement de l'université sur celui des entreprises et soumettre la formation à la loi du fric.

S'unir pour s'en sortir

Alors, pendant que l'on gaspille des milliards dans l'armement, la bourse, ou même les casinos, nous devrions nous passer de polys ou de chaises, cela serait réservé à ceux qui ont les moyens de payer.

Le gouvernement, à grand renfort de coups médiatiques, émissions télévisées, conférences de presse jusqu'aux assises de l'enseignement supérieur, essaye de nous faire avaler la pillule. Mais nous on ne marche pas. Rien n'est joué, tout dépend de nous. D'autant que nous ne sommes pas impuissants : pendant que des centaines de milliers de lycéens arrachaient 4,5 milliards pour leurs bahuts, les étudiants aussi ont marqué des points, gagné des dédoublements de cours, des locaux nouveaux. Dans tous les cas, la bonne recette, c'est de nous faire entendre, et de nous y mettre ensemble pour être plus forts. ■

AVEC TMOIGNAGE CHRETIEN

Prenez votre place dans le monde d'aujourd'hui... tel qu'il est... tel qu'il change.

L'ACTUALITE
UNE RÈGLE

L'HOMME
UNE PRIORITÉ

LE DEBAT
UNE NÉCESSITÉ



Chrétien, à gauche, l'hebdomadaire Témoignage Chrétien est aussi non aligné, il est libre par rapport à toutes les hiérarchies, aux puissances d'argent, à la publicité, aux modes passagères. Et depuis 50 ans (il est né, en 1941, dans la clandestinité), « TC » est resté fidèle à son engagement initial : œuvrer pour la libération des Hommes et des peuples.

VOUS VOULEZ FAIRE CONNAISSANCE AVEC T.C. ?

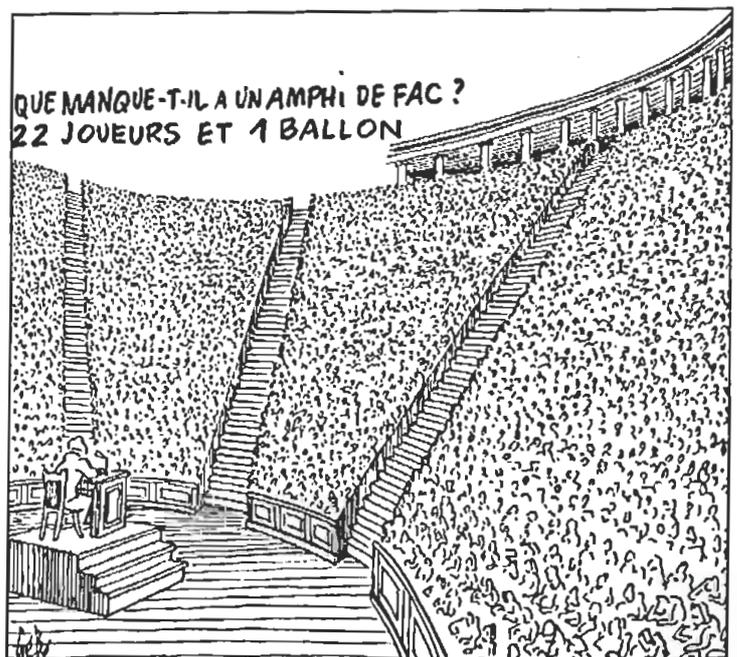
Pour pouvoir juger sur pièce, nous vous proposons de recevoir directement à votre domicile et sans aucun engagement de votre part, treize numéros de « TC » pendant 13 semaines.

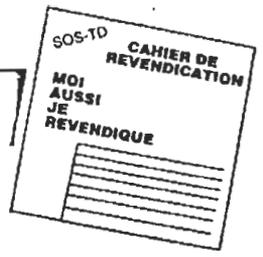
... RIEN DE PLUS SIMPLE

Ne nous écrivez pas ! un simple coup de fil suffit.

- Composez le (16.1) 42.46.37.50 et demandez le poste 423 ou 441.
- Dites à votre correspondante que vous voulez participer à l'opération « TC-Découverte ».
- Donnez-lui vos nom, adresse et numéro de téléphone.

Publicité





ILS L'ONT GAGNÉ

- Les étudiants de Paris VIII ont empêché que leur fac ne soit fermée et démenagée. Cette fac dérange pour ses acquis démocratiques et le pluralisme des formations. Les étudiants ont imposé qu'elle reste ouverte et ont gagné des premiers crédits d'extension.

- Les étudiants de Droit à Paris X ont empêché la fermeture de leur bibliothèque et ont arraché 60 000 F de crédits pour l'acquisition d'ouvrages.

- A Paris IV/Clichancourt aussi, le Resto-U devait être fermé, promis à la démolition. Le ministère avait programmé d'y construire à la place

une cité-U modèle, « 4 étoiles ». Aussi, il a dû reculer.

- A Nancy, après des manifestations répétées, les étudiants ont gagné 18 millions de francs, dont 9 millions de l'Etat pour agrandir de 150% des locaux de la Fac de lettres.

- A Toulouse, les étudiants d'histoire et de socio ont empêché le projet de suppression d'une session d'examen. Ils étaient 200 en Assemblée Générale il y a trois semaines.

- D'importants crédits de rénovation ont été gagnés pour les cités-U.

- A Paris XIII/Boigny, les étudiants ont arraché des crédits pour la construction d'un amphi et d'une bibliothèque. ■



Le 12 novembre 1990 — les étudiants manifestent avec les lycéens : eux aussi réclament des crédits d'urgence pour l'Éducation Nationale (Photo UNEF, D.R.)

SELECTION SANS FRONTIERE

Etudier en Europe, être de ceux qui ne parlent et ne pensent qu'européen : on nous en rebat les oreilles à longueur de discours et de conseils ! Etudier en Europe : la nec plus ultra de l'Étudiant ! Une envie qui, sans doute, nous traverse tous. Mais qu'est ce qu'on nous propose réellement ?

ERASMUS ? Ce programme de la CEE qui avait pour but officiel de conduire 10% des étudiants européens à suivre une partie de leurs études dans un autre

pays de la CEE. Il n'a permis, pour l'instant, qu'à 1% de le faire. Les étudiants français sont les plus nombreux à demander les bourses ERASMUS, mais ils ne sont que 0,5% à en bénéficier et ils ne touchent que les 3/4, voire la moitié du montant de la bourse (1 400 F par mois pendant 10 mois). Souvent, ils sont obligés de se salarier comme beaucoup d'étudiants en Europe. Et ce pour payer un loyer. Dans de telles conditions, comment y arriver ?

Et pour ceux qui y parviennent (c'est-à-dire qui ont d'autres ressources que la bourse), qu'est ce qu'ils découvrent ? Les facs d'Europe sont toutes atteintes par l'asphyxie budgétaire et la « sélection » !

En Allemagne, l'université compte 1 500 000 étudiants pour à peine un million de place.

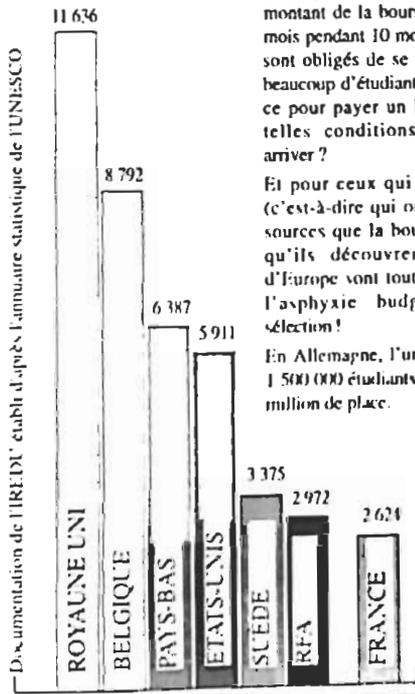
Au Pays Bas, il est question d'une loi qui autorise les institutions d'enseignement à fixer librement le montant de leurs droits d'inscription.

On manque de tout dans les universités italiennes qui détiennent le record du taux d'échec (70% des étudiants sortent de la fac sans le moindre diplôme !).

En Irlande, les droits d'inscriptions dépassent souvent les 15 000 F par an.

Sélection draconienne en Grande Bretagne où le gouvernement Thatcher affirmait vouloir peu à peu remplacer les bourses par un système de prêts.

L'Europe qu'on nous promet ne semble pas vouloir se donner les moyens d'avoir un enseignement de qualité ! Partir étudier en Europe ? Volontiers ! Mais dans de bonnes conditions. ■



Dépenses par étudiant : la France, lanterne rouge. (en dollars)

PETIT GUIDE PRATIQUE

CONSTITUER SON EMPLOI DU TEMPS

Pour constituer son emploi du temps, il faut avoir choisi des matières optionnelles, ses T.D. (ses T.P. lorsqu'il y en a). Le jeu consiste à tout faire rentrer sans que des cours chevauchent des T.D. (et réciproquement). Attention à quelques problèmes : le chevauchement de matières optionnelles et de matières obligatoires ; bien choisir ses groupes de T.D. en fonction des matières optionnelles : si tu es salarié, attention surtout aux matières optionnelles (pour les T.D. tu peux en être dispensé).

LES TRAVAUX DIRIGÉS

Ce sont des séances de travail qui se déroulent (normalement) par petits groupes (20 à 25 étudiants) qui ont pour but, non pas d'aborder d'autres enseignements, mais d'approfondir ce qui se fait lors des cours magistraux, pour les matières les plus importantes.

Les T.D. commencent en règle générale trois semaines à un mois après le début des cours.

Souvent les premiers T.D. suscitent une grande surprise : surtout lorsqu'on se retrouve à 50 ou 60 dans une salle de 25 où tout le travail approfondi devient impossible.

Publicité

TRADUCTION

Étudiants français et étrangers, chercheurs, votre statut d'universitaire vous impose une mobilité internationale. La traduction de vos diplômes et de toutes sortes d'actes officiels est désormais un besoin tant pour votre inscription que pour la demande d'équivalence de vos diplômes.

ISM TI traduit, avec agréments ministériels, dans plus de soixante-dix langues - Thème et version - Tous les documents utiles à faire valoir vos droits

ISM Traduction - Information
 2/4 Cité de l'ameublement
 75011 PARIS
 Tél. : 43.56.20.50 M Faidherbe Chaligny

AUTUMN

UNE BONNE FORMATION POUR UN BON MÉTIER

SOS RENTRÉE

05.24.24.94

APPEL GRATUIT



**POUR T'AIDER
DANS TES
DÉMARCHES...**



**...ET FAIRE
RESPECTER
TES CHOIX.**

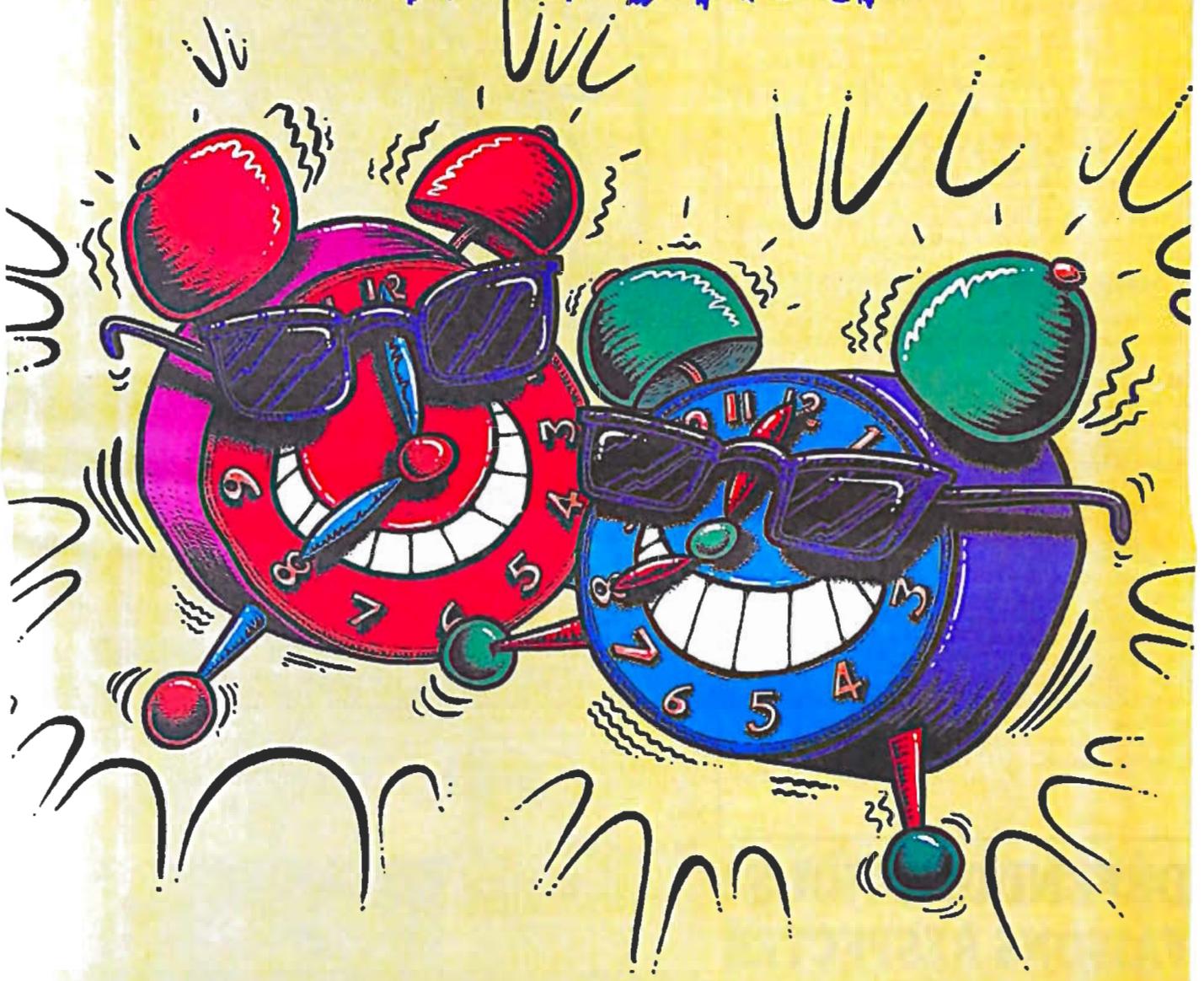


Conseil général
du Val-de-Marne
Président
Michel Germa



ESCI - 47 48 22 70 TRANS B.O.

LES ZIGOTOS LE MATIN SUR SKYROCK



PLUS DE TUBES
MOINS DE PUB
TOUTE LA JOURNÉE!



LA FRÉQUENCE DE VOTRE VILLE: MINITEL 3615 CODE SKYROCK

Les examens

PETIT GUIDE PRATIQUE

LES TRANSFERTS :

Il faut demander le transfert de son dossier universitaire au président de l'université d'origine.

dès la proclamation des résultats si tu es admis à la session de juin.

— avant la mi-octobre dans les autres cas.

LES ÉQUIVALENCES :

Il faut en faire la demande au secrétariat de ton université.

Ton dossier sera, en principe, examiné par une commission composée d'enseignants selon l'U. F. R. choisie.

LES DÉROGATIONS :

En principe on a trois ans pour obtenir un DEUG. Pour passer une 4^e année en DEUG (soit tripler une année, soit redoubler les deux ans), il faut faire une demande de dérogation au président de l'université en expliquant les causes, les motifs de la demande. Cette démarche doit se faire dès la fin de la session de septembre.

ADMISSIBILITÉ/ADMISSION

Les examens se déroulent par matière. Pour passer dans l'année supérieure, il faut avoir la moyenne sur l'ensemble des enseignements.

En règle générale, il y a deux séries d'épreuves : écrites qui se déroulent les premières (qui sont les matières principales) et les épreuves orales. Pour pouvoir passer l'oral, il faut la moyenne à l'écrit. C'est ce qu'on appelle Admissibilité/Admission.

LES UV

Il s'agit d'enseignements qui sont évalués par matière indépendamment les unes des autres. Dans chaque matière, il faut avoir la moyenne. Dans ce cas, on a l'U.V. Pour passer dans l'année supérieure, il faut avoir toutes les U.V. ou un peu moins. Les U.V. que l'on n'obtient pas la première année, sont à repasser l'année suivante en plus des nouvelles. Pour obtenir le diplôme, il faut avoir toutes les U.V.

Principal inconvénient : les U.V. barrages. Certains enseignants se livrent à de véritables saquages. Certaines U.V. doivent être présentées jusqu'à 3 ou 4 années de suite. C'est inadmissible.



GÉNÉRATION D'ABRUTIS OU GÉNÉRATION SACRIFIÉE ?

Le guide de l'Étudiant mène l'enquête. Serait-on une génération d'abrutis ?

Certains s'appuient sur des chiffres pour soutenir cette thèse : 50% d'étudiants quittent la fac sans diplôme, 80% n'obtiennent pas le DEUG en deux ans, dans certains UV la moyenne des candidats fluctue à 5 ou 6 sur 20...

Dans le même temps, certains voudraient nous faire croire que ce sont les étudiants qui sont des tir-au-flanc ou qu'ils sont mal orientés... on nous l'affirme (si, si!) le niveau baisse!

Bref tout nous amène à culpabiliser et à nous estimer responsables de notre échec.

Et pourtant !

Examinons ces quelques faits : bien souvent le nombre de reçus - quelle coïncidence ! - colle précisément avec le nombre de places disponibles dans l'année supérieure. C'est ainsi que, malgré l'augmentation du nombre des étudiants, le nombre de reçus est invariablement le même. Bref, tout porte à penser que l'échec est minutieusement organisé, qu'il n'a pas grand chose à voir avec ce fameux « niveau qui baisse », année par année.

Pour ceux qui ont réussi à s'inscrire, qui n'ont pas encore abandonné, les examens sont mis en place pour les expulser de la fac.

Génération d'abrutis ? Ce serait plutôt la génération sacrifiée. Sacrifiée par le manque de moyens, par le manque de profs, par le manque de places disponibles. La sélection se met en place. Elle est d'autant plus sévère que les fact sont asphyxiées financièrement.

Alors, quelle solution ?

Le choix est simple : soit décaler des crédits pour former plus et mieux les étudiants toujours plus nombreux, soit ne pas dépenser plus et trouver des solutions où l'exclusion du « surplus des étudiants » l'emporte (certains nous considèrent comme des marchandises !)

C'est parce qu'ils sont déterminés à ne pas dépenser plus pour notre avenir, qu'il nous faut être unis, déterminés, plus forts pour se faire entendre.

A Tolbiac, par exemple, à la fin d'un examen, les étudiants se sont retrouvés pour discuter, n'ont pas admis le saquage, ils ont décidé d'envahir le conseil d'UFR. C'est comme cela qu'ils ont

obtenu 1,5 point supplémentaire pour chaque copie.

Ou encore à Toulouse, tout un amphithéâtre a décidé de rendre copie blanche face à un sujet « hors cours », l'examen a été réorganisé.

Quand on est plus déterminé qu'eux et qu'on s'y met tous ensemble, on gagne des examens justes.

Pour autant, des examens qui soient un véritable contrôle d'une bonne maîtrise de nos connaissances, qui ne soient pas du bachotage ou du par-cœur, qui sont des examens qui valident nos acquis et nous donnent réellement une deuxième chance avec la session de septembre qui respecte le pluralisme des idées et de l'expression fac par fac, cela reste à gagner.



Concours déguisé — De plus en plus, les examens sont conçus pour sélectionner. Des sujets non-vus en cours aux U.V. - barrage presque impossibles à réussir, connaître ses droits permet de les défendre quand ils sont remis en cause. (Photo UNEF, D.R.)

DÉFENDONS-NOUS ! FAISONS RESPECTER NOS DROITS !

- Anonymat des copies
- Double correction des épreuves
- Droit de voir sa copie et de la défendre devant le jury
- Maintien de la session de septembre
- Boycott des examens portant sur des sujets non vus en cours
- Refus des saquages généralisés

QUE FAIRE ?

En cas de saquage aux examens

Il arrive quelquefois que des irrégularités soient commises dans l'organisation et le déroulement des examens. Cela peut même aller jusqu'à des irrégularités dans la correction. Que pouvons-nous faire lorsque cela arrive ?

Commençons par le plus simple : des irrégularités qui concernent tout l'amphi (par exemple le sujet portait sur une partie du cours qui n'avait pas été vue). Dans ce cas, la meilleure réponse est sans aucun doute dans celle de tout l'amphi pour aller voir le prof en question. Quand la réponse ne suffit pas, il existe alors d'autres formes (pétitions, délégations, rencontre avec d'autres profs...). En dernier ressort (mais c'est rare) il reste le tribunal administratif.

Il peut arriver qu'une note à un devoir soulève des protestations. Dans ce cas, il faut d'abord demander à revoir sa copie et essayer de trouver un accord avec le prof : le

différend peut être dû à une chose futile). Si cela ne suffit pas, tu peux demander une double correction auprès d'un autre enseignant de ton année. Si cela ne suffit toujours pas, il reste le recours au tribunal administratif mais qui en général est très long (de un à deux ans, voire plus).

D'une façon générale, les problèmes les plus fréquents sont ce que nous appelons les « saquages » : la moitié ou les trois quarts de l'amphi de première année ou de licence n'ont pas la moyenne, voire un zéro.

Certains enseignants remettent en cause le « niveau des étudiants », d'autres se retranchent derrière la mauvaise qualité de l'enseignement, d'autres encore avouent qu'il s'agit de sélectionner

Nous pensons que ce n'est pas le nombre de recalés qui fait la valeur d'un diplôme, mais le contenu de la formation.

Il ne faut pas accepter cette situation sans rien dire. C'est parce qu'il n'y a pas assez de profs, pas assez de chaises et que l'administration ne veut pas y remédier que les étudiants sont saqués, redoublent, voire abandonnent leurs études.

Le rassemblement de l'amphi permet de trouver une solution : double-correction, « rattrapage » des notes, session supplémentaire...

Enfin, gagner, avant les examens, la présence d'étudiants dans les jurys d'examens pour assurer « au bon moment » la défense de nos intérêts ■

EXAMENS

Ne payons pas les pots cassés de la pénurie

Lors des examens nous ne sommes pas isolés
Défendons-nous.
Faisons respecter nos droits.



A propos du droit de cuissage

NOUVEAUX CRITERES DE SELECTION ?

Le jour de l'oral, j'étais prête. Il faut dire que j'avais bossé comme une folle : Droit « Constit », Droit Pénal, Droit des affaires, Droit du travail... J'en rêvais même la nuit ! Mais cette fois, j'en étais sûre, mes révisions intensives allaient payer : cet oral ne serait qu'une formalité ! A propos de formalité, il paraît que pour les oraux il faut soigner le look, alors bon... Mon fuseau noir classe, mon petit haut de chez Agnès B., les boucles et le collier de mon anniversaire, un zeste de fond de teint pour la bonne mine : ouais, pas mal. Et à l'aise pour l'exam'... On allait voir ce qu'on

allait voir ! Ça, pour voir on a vu. L'examinateur m'a effectivement... examinée. De haut en bas ! Et les questions sortaient plus de « Dallas » que d'un « Dalloz » : « Vous ne portez pas de jupe, Mademoiselle ? Vous y gagneriez pourtant... Vous partez cet été ? C'est mignon ça, dites... Vous venez au bal du Droit, c'est indispensable ! » Là, comme je voyais rouge, il a dû s'apercevoir de mon impasse : il m'a plantée. Droit Constit'. Droit Civil, Droit International, Droit du Commerce : j'étais incoillable. Mais c'est idiot, j'avais oublié de réviser le Droit de Cuissage ! ■

Six heures en Israël pour M. Bessmertnykh
Le ministre soviétique a renoncé les officiels. Le peuple palestinien réclame la liberté et le droit à une patrie. (Pages 2 et 3)

l'Humanité

Une enquête officielle sur la génération 1991

JEUNES: 82% VEULENT UN BON TRAVAIL

Un sondage réalisé parmi les lycéens et étudiants des établissements professionnels, à la demande du syndicat d'étudiants de l'enseignement technique, met en évidence le déséquilibre de l'aspiration à un travail intéressant. En contradiction totale avec la réalité du chômage et de la précarité, cette aspiration démontre même le désir de réussir sa vie de famille (41%) et le souci financier (41%).

15 et 20 ans, la volonté des jeunes sera au cœur du Festival de la Constitution à Bobigny (Page 6, et l'édition de Charles Sobczak)

L'APPETIT DES ASSUREURS
Les compagnies d'assurance vont-elles tenter au mois de mai d'imposer aux Français... (Page 3)

AUX ULIS SEULEMENT LA REPRESSION?
Page 10, sur les conditions de travail des salariés, qui ont obtenu... (Page 10)

INDIENS POURCHASSÉS
Avec la loi relative au développement agricole... (Page 10)

Lisez la différence pour 2 francs par jour

« L'ABONNEMENT DÉCOUVERTE »

Un mois : cinquante francs

Envoyez vos coordonnées à : l'Humanité, rue J.-Jaurès
93528 - SAINT-DENIS CEDEX

avec un chèque bancaire ou postal à l'ordre de « l'Humanité ».

HUMEUR

Oral, 0 désespoir !

Si, tenté, un prof s'intéresse d'un peu trop près à votre profil -étudiant-, qu'il multiplie à votre rencontre les leçons particulières à la terrasse d'un café, pousse le dévouement jusqu'à vous raccompagner au bas de chez vous et l'amour du travail bien fait jusqu'à vous abandonner sésé coordonnées pour réviser entre 7 h et 9 h, gare à ne pas vous en laisser compter fleurette !

Le jusqu'au boutisme, en matière universitaire, peut s'avérer parfois bien téméraire. "Mignonne, allons voir si la rose..." et le croqueur d'étudiantes effarouchées, bacheliers fraîchement déniaisés, riche de son patrimoine scolastique et attrayant de son port de chemise à la BILL, vous tient à sa merci, armé qu'il est des résultats de vos examens.

Alors, faut-il céder à tout pour la réussite de son année ? Allons donc, c'est encore une fois sans compter sur la présence de l'UNEF - qui d'Amiens à Toulouse en passant par toutes les universités où le droit du plus diplômé fait rage - s'oppose farouchement à la sélection quels qu'en soient les critères ! Raison supplémentaire pour nous rejoindre.

Publicité

Les étudiants étrangers

PETIT GUIDE PRATIQUE

PREMIERE INSCRIPTION DANS UNE UNIVERSITE FRANÇAISE

Les étrangers souhaitant une première inscription en premier cycle en France doivent suivre une longue démarche appelée demande d'inscription préalable. Un dossier doit être retiré avant le 15 janvier de l'année précédant l'inscription auprès des services culturels de l'ambassade de France du pays d'origine (éventuellement par correspondance). Ce dossier doit être retourné avant le 1er février avec choix de deux universités. Par la suite, la procédure suit son cours selon le déroulement suivant :

CALENDRIER DES DÉMARCHES À EFFECTUER :

Entre le 1er décembre et le 15 janvier : retirer le formulaire auprès du service (ou le demander par correspondance en langue française). Si le candidat réside en France, ce formulaire ne pourra être délivré par une université qu'au vu du permis de séjour requis. Si tu n'en possèdes pas, demande le dossier par correspondance à l'ambassade de France de ton pays.

Avant le 1er février : remettre le formulaire dûment rempli au service qui l'a délivré, justifier des titres requis. Un récépissé sera remis (formulaire F).

Avant le 1er mars : à la date de convocation (formule E) passer l'examen de français si le candidat n'en est pas dispensé.

Avant le 15 mars : le dossier est transmis à la première université demandée. La première université fait connaître sa réponse (formulaire C). En cas de refus, elle transmet elle-même le dossier à la deuxième université.

Avant le 15 mai : la deuxième université communique sa décision (formulaire D). En cas de refus, elle y joint les notes obtenues à l'examen (elle conserve le dossier). En cas de réponse favorable, envoyer par retour de courrier une lettre de confirmation.

Avant le 10 juillet : en cas de double refus, elle y joint les notes obtenues à l'examen (elle conserve le dossier). En cas de réponse favorable, envoyer par retour de courrier une lettre de confirmation.

Avant le 15 septembre : le ministre fait connaître la réponse donnée à la demande du candidat.

N.B. Pour tous les délais prescrits, le timbre de la poste fera foi.

Les étrangers titulaires d'une carte de séjour peuvent directement retirer leur dossier selon la même procédure auprès de l'université de leur choix.

Tu ne peux choisir une université de la région parisienne que si ton père, mère, frère ou sœur réside à Paris et prend en charge ton hébergement ou si tu as déjà un travail. Il faut alors joindre au dossier les pièces justificatives ainsi qu'une demande de dérogation à la « régionalisation ».

Les étudiants n'ayant pu suivre la procédure ou n'ayant pas été acceptés peuvent déposer une demande de dérogation argumentée auprès d'un président d'université.

Sont dispensés de cette procédure, les étudiants candidats à un 2e ou 3e cycle et les titulaires d'un bac français.

CONDITIONS À REMPLIR POUR L'INSCRIPTION :

1. Être originaire d'un pays ayant signé une convention avec la France ;
 2. Conditions d'inscriptions dans un établissement supérieur et de succès aux examens égales à celles des étudiants français ;
 3. L'âge maximum est fixé à 30 ans, 35 ans pour les étudiants en 3e cycle ;
 4. Pour les boursiers du gouvernement français, avoir une allocation mensuelle de ce gouvernement ou d'un autre sur la base d'un accord.
- Si vous ne remplissez pas ces conditions, il faut contracter une assurance privée.



Expulsions

METTONS LA LOI HORS LA LOI

Isolés, méprisés, sans défense, c'est tellement plus facile de s'en prendre aux étudiants étrangers. César, Nouméline et des milliers de nos copains étrangers en ont fait la cruelle expérience. Si la solidarité les a sauvés d'une expulsion, il est temps maintenant d'abroger la loi Pasqua-Joxe, et d'abolir les pratiques racistes dans nos facs.

« **P**apiers, s'il vous plaît ! Ah ! Carte de séjour périmée, on embarque ! » Ou plutôt on débarque : en 24 heures, l'affaire est bouclée. Court séjour au commissariat, puis au centre de rétention, départ vers l'aéroport, et direction : le pays d'origine. Sans jugement et sans appel.

C'est la loi, paraît-il. Celle-ci s'appelle Pasqua-Joxe, du nom de celui qui la mise en place et de celui qui a refusé de la faire abroger. Qu'importe que l'on soit régulièrement inscrit en fac ou pas, que le rendez-vous attribué pour renouveler une carte de séjour tombe un jour d'examen. Qu'importe qu'au milieu du travail

administratif et des blocages bureaucratiques il soit si simple de se trouver en situation irrégulière.

La loi Joxe-Pasqua est impitoyable.

Chaque année, des milliers d'étudiants étrangers en font les frais. Combien de charters ont ainsi pris leur vol vers le Mali, le Maroc ou ailleurs ? La plupart n'ont jamais pu revenir en France terminer leurs études. C'est la fin de leur formation, quand ce n'est pas une répression, parfois terrible, qui les attend.

Comment douter qu'il s'agit d'une volonté délibérée de vider nos facs des étudiants étrangers ?

De plus en plus, des pratiques de sélection raciale se développent dans nos facs, dans nos CROUS. Par la mise en place de quotas pour l'attribution des chambres universitaires, par le refus d'inscriptions dans certaines facs, les universités et les CROUS se font les relais de cette politique d'exclusion.

En octobre dernier, Nouméline, étudiant en licence EEA à Orléans, se voit refuser le renouvellement de sa chambre en cité par le CROUS. Celui-ci, utilisant un prétexte purement arbitraire décide de le mettre à la rue du jour au lendemain. Nouméline prend contact avec l'UNEF, informe les résidents et,

ensemble, ils décident d'engager la bataille pour que la chambre à laquelle il a droit lui soit réattribuée. Le CROUS ne lui a rien proposé, allant jusqu'à changer la serrure de la porte de sa chambre pendant son absence, laissant à l'intérieur toutes ses affaires, faire appel aux forces de l'ordre pour déloger les étudiants qui avaient décidé d'occuper le CROUS pour empêcher ce sale coup, et le menacer de sanctions disciplinaires.

Quotas racistes, méthodes illégales, mais face à la détermination des étudiants, le CROUS a craqué : Nouméline a gagné sa chambre !!!

Nouméline n'est pas un cas isolé. Partout en France des mesures discriminatoires se développent.

C'est l'Université de Creteil qui, publiquement, n'accepte que 10% d'étudiants étrangers dans ses murs. Dans d'autres facs, ces quotas illégitimes ne sont pas mentionnés. Mais, dans les faits, ce sont des centaines d'étudiants étrangers à qui l'on refuse de s'inscrire : pas de place pour eux !!!

Fac interdite aux expulsions

Il devient urgent de mettre hors la loi ces pratiques barbares. Dans de nombreuses universités, les étudiants ont décrété leur fac « interdite aux expulsions ». Avec confiance, car leur mobilisation a déjà pu empêcher de nombreuses expulsions. César, par exemple : en 90, il a fait dix jours de prison. Son seul délit : étudier le grec moderne et être de nationalité camerounaise. Grâce aux centaines de pétitions et à de nombreuses délégations à la préfecture, il peut aujourd'hui poursuivre ses études en France.

Reste à ôter cette menace permanente qui pèse sur chaque étudiant étranger : il faut abroger la loi Pasqua-Joxe. Contraire au rôle que devrait jouer l'Université française dans la coopération internationale, notamment avec le Tiers-Monde, elle bafoue les droits élémentaires de formation de milliers de jeunes.

On a gagné pour César, Nouméline, Saïd, Manzola, Aïcha et des dizaines d'autres. Si l'on s'y met tous, la loi Pasqua-Joxe ne pourra pas tenir encore longtemps. ■



Jussieu — grève de la faim des étudiants marocains en novembre 1989 : Formation et coopération universitaire ; un enjeu pour aider le Tiers-Monde

PETIT GUIDE PRATIQUE

L'INSCRIPTION AU RÉGIME DE SÉCURITÉ SOCIALE

Elle est obligatoire pour tous les étudiants étrangers et couvre leurs conjoints et enfants à charge.

Comme pour les étudiants français, les mutuelles assurent le service des prestations.

BOURSES

Les étrangers peuvent solliciter une bourse du gouvernement français auprès du ministère des Relations Extérieures. Les étrangers dont les parents résident depuis plus de deux ans en France ont droit à une bourse dans les mêmes conditions que les étudiants français.

POUR UN MEILLEUR ACCUEIL ET DE MEILLEURES CONDITIONS DE VIE POUR LES ÉTUDIANTS ÉTRANGER.

Nous proposons :

1. Que les services des œuvres simplifient et facilitent les démarches des étudiants étrangers pour l'obtention de titre de séjour et de logement.
2. Qu'un logement en cité-U soit offert aux étudiants pour leur première année en France et que les œuvres facilitent ensuite l'accession à un logement H.L.M. ou autre.
3. Que les étudiants boursiers bénéficient des mêmes droits que les boursiers français.

LIBERTÉ POUR CASABONNE

Parce qu'il avait sympathisé avec un couple de basques espagnols soupçonné d'appartenir à l'organisation séparatiste basque ETA, Jean-Philippe Casabonne, étudiant à Bordeaux, est arrêté en Espagne le 6 juillet 87.

Inculpé pour « appartenance à bande armée », il est détenu dans des conditions lamentables auxquelles s'ajoutent violences et brimades de la guardia civile. Son procès, qui se déroulera sans lui et sans que son avocat puisse plaider, le condamne à 6 ans de prison. Pourtant, aucune preuve : son dossier est vide !

Devant le silence complice du gouvernement français, des médias, seule la mobilisation de tous les démocrates, de tous ceux qui ont à cœur la justice sortira Casabonne, victime d'un déni de justice, des geôles espagnoles, pour qu'enfin il puisse, à très court terme, revenir dans son amphî, poursuivre ses études comme nous tous. ■



Lors du dernier congrès de l'UNEF, Jean-Philippe était élu président d'honneur du congrès. Son frère Pascal témoignait à la tribune. (Photo UNEF, D.R.)

Les élus étudiants

PETIT GUIDE PRATIQUE

Les étudiants participent à la gestion de l'université et élisent tous les deux ans des représentants dans différents conseils :

UNIVERSITES :

Conseil d'administration : ses pouvoirs sont très étendus, il vote en dernier ressort sur toutes les questions (budget, enseignement, coopération...) après avis du C.E.V.U. et du C.S.

CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE (C.E.V.U.)

Il a compétence en matière pédagogique, les examens, la vie culturelle, les relations avec le C.R.O.U.S. ; il donne son avis au C.A. Il est le garant des libertés politiques et syndicales.

CONSEIL SCIENTIFIQUE (C.S.)

Il prépare les dossiers sur la recherche, les formations, la coopération entre les universités. Son avis n'est pas décisionnel.

U.F.R.

Chaque U.F.R. est géré par un conseil qui vote le budget, le régime d'examens, et traite des questions pédagogiques.

CENTRE NATIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES ET SCOLAIRES (C.R.O.U.S.)

Ce C.A. a pour charge les cité-u, resto-u, F.S.U. ... il vote le budget, ses membres sont amenés à siéger dans des commissions importantes par les étudiants (admission en cité-u, prêts d'honneur...)

Avec près de 1000 élus dans ces différents conseils l'UNEF est une force incontournable à l'université sur laquelle les étudiants peuvent compter.

TES ELUS UNEF UTILES POUR TE DEFENDRE

Augmentation des droits d'inscription, sélection à l'entrée des facs, mise en place de filières parking... dans chaque conseil, partout où se prennent des décisions, il y a des élus étudiants. C'est un acquis important, un atout pour la défense de nos droits.

Informé et averti des mesures prises à leur encontre pour décider ensemble de la riposte à donner, c'est ce que tu es en droit d'attendre de tes élus étudiants.

Ainsi, à Aix, l'élue UNEF intervient lors d'une réunion de pré-inscription de 1ère année de psycho. Le conseil d'UFR, qui se tiendra le lendemain, veut prendre des dispositions pour soumettre tous les étudiants de 1ère année à un examen obligatoire de sélection. Objectif : éliminer 200 des 800 inscrits. Colère. On organise une assemblée générale ou on décide d'envahir le conseil. Le projet de sélection est retiré.

Mais les élus, c'est aussi le moyen d'exprimer l'opinion des étudiants au sein même de l'université. Ce sont ceux qui peuvent témoigner de notre ras-le-bol du manque de moyens, de nos inquiétudes sur les projets du gouvernement, sur la galère des petits boulots et des transports, de notre colère face à la sélection. C'est ce qui s'est passé lors des premiers conseils d'administration des CROUS où les élus UNEF, soutenus par des rassemblements étudiants, ont porté notre exigence d'une véritable justice sociale, en transmettant au recteur d'académie les milliers de cartes-pétition refusant les prêts bancaires et réclamant des bourses.

Chaque élection universitaire est aussi un moment important pour exprimer notre colère.

Et il en a été ainsi le 19 mars dernier, journée nationale de riposte à l'occasion des élections au CROUS. Des dizaines de milliers d'étudiants se sont exprimés, en votant pour les listes UNEF, contre la sélection, pour plus d'aide sociale, pour une formation de qualité. Et ça a compté. La preuve : Jospin a dû lâcher des mesures d'aide sociale qui n'étaient pas prévues au préalable dans son plan !

On comprend pourquoi il s'attaque au droit de vote !

L'UNEF PROGRESSE AUX ELECTIONS DU C.R.O.U.S.

La sélection sociale ? Moi, je vote contre. Et toi ? Par milliers des étudiants ont répondu à cet appel lancé par l'UNEF.

Avec un gain de 5% et de 4 sièges supplémentaires l'UNEF est la seule organisation nationale à progresser et à avoir des élus au C.R.O.U.S. dans toutes les académies.

Ensemble nous avons créé l'événement et déjà le gouvernement lâche une augmentation de 10% du nombre des boursiers.

Listes	Résultat des élections au CROUS - 19 mars 91	
	% (évolution/89)	Sièges
UNEF	23,3% (+5%)	39 (+4)
Unef-ID	24,0% (-5,7%)	42 (-15)
UNI	14,1% (-1,8%)	25 (-5)
CELF	5,4% (-3,9%)	6 (-10)
FAGE	7,9%	-
DIVERS	26,2%	-

DROIT DE VOTE EN DANGER

Lors des élections au CROUS, en votant massivement pour les listes UNEF « Tous unis pour nous défendre », les étudiants ont exprimé leur colère face à leurs conditions d'études. Pourtant, jamais le gouvernement n'avait fait autant d'efforts pour empêcher les étudiants de se faire entendre. Un véritable interdit de voter a été mis en place : la durée des élections est passée de deux jours à une journée ; 9 étudiants sur 10 n'étaient pas au courant des élections, aucun bureau de vote dans les IUT et les BTS (soit

30% d'étudiants du 1er cycle empêchés de voter), les horaires d'ouverture des bureaux de vote étaient complètement incompatibles avec les emplois du temps, les bureaux de vote en cité-U fermaient à 18 h 30.

Par ce que c'est par là que passe la démocratie à l'université, parce que nous avons le droit de dire ce que l'on pense de notre formation et parce que quand nous sommes nombreux à voter contre la sélection et pour une formation de qualité, ça a du poids, ne laissons pas porter atteinte à ce droit de vote.



Des élus sur qui compter — Informer, discuter, agir : on a toujours besoin d'élus UNEF à ses côtés pour se défendre. (Photo UNEF, D.R.)



Publicité

COMME ... I.U.F.M.

Tu t'inscris cette année à la fac, peut-être avec l'intention d'être prof ou instit

Sais-tu qu'à cette rentrée une réforme est mise en place pour former les futurs enseignants du primaire et du secondaire ? Jusqu'à présent, les étudiants qui voulaient être instituteurs ou professeurs se préparaient un DEUG ou un CAPES et passaient les concours de l'École Normale. Pendant deux ans ils suivaient une formation tout en étant salariés. Certains, qui échouaient au concours, se retrouvaient directeurs d'atelier pendant l'année suivante. Pour obtenir une licence, les étudiants devaient passer le concours du CAPES ou CAPET (enseignement technique). Les titulaires de ces diplômes se préparaient au même moment à l'agrégation. A partir de la rentrée 91, les Ecoles Normales vont fermer. Le gouvernement va remplacer les instituts universi-

taires de formation des maîtres (IUFM). Le but du ministère de l'Éducation Nationale est d'attirer plus d'étudiants vers le métier d'enseignant. En tout cas, c'est ce qu'il prétend. Mais, déjà, lors d'une conférence d'information sur les IUFM à la Sorbonne, sur les 500 étudiants présents, plus de la moitié a décidé de ne pas adhérer à cette structure pour devenir prof. A Lille, dans un IUFM expérimental, la moitié des effectifs a démissionné en cours d'année. Pourquoi ce rejet des étudiants ?
- aucun moyen supplémentaire n'est prévu pour cette formation ;
- en lère année d'IUFM, le ministère fait miroiter des allocations. Pour le second degré, dans l'académie de Paris, 15 allocations sont prévues pour 350 étudiants ;
- beaucoup d'interrogations sur le

contenu de la formation ;
- les allocations d'un montant de 70 000 F/an ne sont pas attribuées sur critères sociaux ;
- les futurs inscrits n'ont plus qu'un an de formation professionnelle au lieu de deux. Ils n'ont plus droit au salaire qui jusqu'ici leur était alloué.
Une réforme de la formation des enseignants est certes nécessaire. Notre pays doit former 400 000 enseignants d'ici l'an 2000. Est-ce sans moyen que l'on va pouvoir réaliser ces exigences ? Il devient donc urgent de se rassembler pour exiger que les futurs profs puissent être formés dans des conditions décentes, que tous puissent s'inscrire en IUFM et percevoir une allocation, et que dans les disciplines déficitaires des pré-recrutements soient opérés ■



Voyagez dans l'air du temps

- URSS
- BULGARIE
- ROUMANIE
- GRECE
- MALTE
- HONGRIE
- POLONIE
- ALLEMAGNE
- YOUGO-SLAVIE
- TCHÉCOSLOVAQUIE
- NAMIBIE
- SENEGAL
- ÉTATS-UNIS
- CANADA
- CUBA
- NICARAGUA
- MEXIQUE
- GUATEMALA
- BRESIL
- ARGENTINE
- URUGUAY
- VENEZUELA
- CHINE
- CORÉE DU NORD
- VIETNAM

VOYAGES ORGANISÉS

Formules "tout compris"

- (exemples :)
TUNISIE :
 (raid en 4x4 + hôtel club)
 15 jours 5 750 F*
URSS : (Moscou + Leningrad)
 8 jours 6 300 F*

AIDE AUX PROJETS

LVJ est votre partenaire pour la réalisation de votre propre projet en groupe (à partir de 15 personnes). Dites-nous où et quand et le contenu du voyage. LVJ vous propose les meilleures conditions !

VOYAGES INDIVIDUELS

Un nouveau service LVJ pour vos réservations d'hébergements est à votre disposition : Berlin, Prague, Budapest, Vienne, etc. Appelez le "Service Europe" à LVJ.

* Prix au départ de Paris, valables jusqu'au 31 mars 1992. Confirmation lors de l'inscription.

Demande du catalogue complet gratuit :

4, rue de Château-Landon, 75010 Paris - 46 07 57 26
 22, La Canebrière, 13001 Marseille - 91 33 12 52

Nom _____
 Prénom _____
 Adresse _____
 Code postal _____ Ville _____

11 rue de l'Écluse 91 92 - Le Nouveau Campus, édité par l'UNEF, supplément UNEF Inform CP 1142 DE 73 - 52 rue Tolosaud 75019 Paris - Tel: (1) 42 45 84 84 Directeur de la publication: Olivier MILLER - Rédacteur en chef: Nicolas Bertrand - Directeur de la rédaction: Katell Corbiant, Eric Josien, Claude Camuzat, ont participé à la réalisation de ce guide. - L'Auto Illustration - Alain Dubois Raymond, Robert Injey, Isabelle Lallard, Marie-Pierre Vieu, François Toutat, Manuel Michel - Crédit photo: Hommes - Composition, photogravure: DG Communication - 137 avenue Jean Lods - 91500 Pantin - Imprimé sur les presses de l'Édition Presse Calvados - S.A.R.L. - 57 rue de la Liberté - 11300 Caherville - Pour toute demande d'information adressez vos remerciements tout particulièrement à Georges Wolinski et Coche

Le service national

Le service national représente, pour nos études, une coupure à laquelle il n'est pas facile de faire face, un an très peu enrichissant aujourd'hui. De très nombreux étudiants réclament sa réduction à 6 mois.

Les reports

Report initial (L. 5) permet à tout citoyen qui en fait la demande de repousser leur incorporation jusqu'à 22 ans.

Report L. 5 bis : autorise un sursis d'un an de 22 à 23 ans pour achever un cycle d'étude.

Ce même article s'applique à ceux se trouvant « dans une situation sociale ou familiale grave ».

Un sursis de deux ans supplémentaire est accordé aux conscrits qui passent une « préparation militaire », un sursis de 3 ans pour ceux qui réussissent, ça n'est pas automatique, une « Préparation Militaire Supérieure » : il vous faudra pour cela consacrer une partie de vos vacances à apprendre l'art, douloureux, et la manière forte, de repousser l'armée ennemie...

Report L. 9 : jusqu'à 25 ans, si vous êtes candidat et acceptez ou la coopération, l'aide technique ou à un poste de scientifique.

Un conseil, ne vous endormez pas sur une demande, les places sont limitées et les demandes nombreuses.

Report 10 : jusqu'à 27 ans, les étudiants en médecine, dentaire et pharmacie peuvent en bénéficier sur demande (ne pas l'oublier aux 3 jours).

L'objecteur de conscience

L'article L. 116-1 prévoit que toute personne en faisant la demande peut être incorporé à titre d'objecteur dans « un service civil relevant d'une administration de l'état ou des collectivités locales, soit dans un organisme à vocation sociale ou humanitaire assurant une mission... ».

Longtemps soupçonnés de trahison, de tire au cul ou même

de maladie honteuse, les objecteurs de conscience ont vu leur statut s'améliorer. La durée du service civil est de deux ans.

Un objecteur de conscience est donc une personne ne désirant pas porter les armes et qui envoi à son B. S. N. (bureau du service national), une lettre l'en avertissant.

Il existe une lettre type qu'il vaut mieux envoyer texto. Dans tous les cas passez au M. O. C. (Mouvement des Objecteurs de Conscience), ils vous seront sûrement utiles.

Le service de la coopération

Le service de la coopération s'effectue dans les états étrangers ayant signé des accords de coopération avec la France.

La durée du service est de 16 mois. Attention, en cas de refus, le service restera d'une durée de 16 mois.

Les candidats doivent avoir acquis la qualification requise avant la date d'incorporation.

Bureau commun de service national de la coopération, 57, boulevard des Invalides, 75007 Paris. Tél. (1) 47. 83. 10. 10 postes 695 et 214.

Le service de l'aide technique

Au profit des départements et territoires d'Outre-Mer. Durée du service : 16 mois.

Conditions à remplir : le diplôme minimum requis est le brevet de technicien supérieur. La candidature est à déposer au moins 8 mois avant la date prévue pour une incorporation au :

Secrétariat d'Etat au D. T. O. M., Cabinet militaire et aide militaire, 27, rue Oudinot, 75007 Paris. Tél. (1) 48 83 01 23 postes 260 et 305.

Attention : on ne peut pas déposer en coopération et l'autre en aide technique, choix obligatoire

Candidatures à un poste scientifique

Un certain nombre de postes sont ouverts aux jeunes gens volontaires désirant occuper un emploi en qualité de chercheur, ingénieur ou professeur pendant la durée leur service actif.

La durée du service est de 12 mois.

Les conditions à remplir : avoir acquis la qualification requise (diplôme d'ingénieur ou maîtrise)

avant la date d'incorporation.

La candidature est à demander avant le 1er décembre précédant l'année de votre incorporation au :

Secrétariat de la Commission de Sélection du personnel Scientifique du Contingent 26, bd Victor, 75006 Paris Armées. Tél. : (1) 45 52. 56. 24.

La réforme

Si vos troubles cardiaques, vos pieds plats... vous semblent incompatibles avec le kaki, ne manquez pas de vous en ouvrir au médecin lors de vos trois

jours - pas après c'est plus dur

Si vous avez très peur du noir, de la mort, des autres garçons, expliquez-le avec naturel au psychiatre.

Il existe de nombreux motifs de réforme dans les tous les cas : soyez simple.

Réfléchissez à l'avance à la formule de service que vous préférez, remplissez soigneusement les formulaires, avec l'aide d'officiers du B. S. N. et ne vous endormez pas sur vos demandes.

Service d'Informations des Armées 14, rue Saint-Dominique, 75007 Paris. Tél. : 45 55 92 30 page 33, 492

UN JOUR, TU SERAS APPELÉ À DES TÂCHES...



...VALORISANTES

Où trouver l'UNEF

PARIS

Paris I : Association Générale des Etudiants de Tolbiac Paris I AGET-UNEF Paris 1 90 rue Tolbiac Tél : 40.77.19.38 Salle B 1104 et B 1105

Paris II : 52 rue Edouard Pailleron - 75019 Paris Tél : 42.45.84.84

Paris III : UNEF-CENSIER 13 rue de Santeuil - 75231 Paris salle 316 Tél : 45.87.00.96

Paris IV : Association Générale des Etudiants de Clignancourt UNEF Paris IV 2 rue Francis de Croisset - 75018 Paris salle 901 Tél : 42.45.84.84

Paris V : UNEF 10 rue Pierre Larousse - 92222 Malakoff Tél : 46.55.76.64

Paris VI-VII : UNEF Jussieu Boite 217 2-Place Jussieu - 75005 Paris Tél : 42.76.83.36

Paris VIII : Association Générale des Etudiants de Saint-Denis AGES-UNEF 11-13 B 144, 2 rue de la Liberté - 93200 St. Denis Tél : 49.40.65.31

Paris IX : Association Générale des Etudiants de Paris IX - 52 rue E. Pailleron - Paris Tél : 42.45.84.84

Paris X : Association Générale des Etudiants de Nanterre AGEN-UNEF Université de Paris Nanterre 200 avenue de la République - 92001 Nanterre Cedex tél F 307 Tél : 40.97.76.72

Paris XI : Association Générale des Etudiants d'Orsay AGEO-UNEF Université de Paris Sud - 91405 Orsay (près Bures Nord) Bâtiment 340 Tél : 69.41.76.81

Paris XII : UNEF P XII - 58 avenue Didot 42119 La Varenne - Tél : 49.76.80.44

Paris XIII : Association Générale des Etudiants de Paris Nord

AGEPN UNEF avenue Jean Baptiste Clément 93430 Villeneuve salle D 101 Tél : 49.40.35.20

I.E.P. : UNEF 27 rue Saint Guillaume 75341 Paris Cedex 07 Tél : 45.49.50.50 Poste 58.77

ARCHI : Association des Etudiants en Architecture, AEA-UNEF 148 rue du Faubourg Saint Martin 75010 Paris Tél : 42.45.84.84

UNEF Santé : Faculté de Médecine Pitié 91 boulevard de l'Hôpital - 75634 Paris Cedex 13 - COOP UNEF Local sous-sol du 91

Inaleo : 52 rue Edouard Pailleron - 75019 Paris Tél : 42.45.84.84

Prépa : 52 rue Edouard Pailleron - 75019 Paris Tél : 42.45.84.84

PROVINCE

Aix : Union Générale des Etudiants Aixois UGEA UNEF Local 106.B fac de Lettres avenue Robert Schumann 13100 Aix En Provence Tél : 42.20.85.13

Albi : AGET UNEF 15 rue des Lois - 31000 Toulouse - Tél : 61.50.42.50 poste 508

Amiens : UNEF fac de Lettres Campus Chemin du Thil - 80044 Amiens - Tél : 22.82.73.14

Angers : Union Générale des Etudiants d'Angers UGEA UNEF Fac de Droit boulevard Beaussier Belle Beille 49000 Angers

Angoulême : UGEP UNEF 40 avenue du Recteur Pineau 86000 Poitiers

Avignon : UGEA UNEF Local 106 bd Fac de Lettres avenue Robert Schuman 13100 Aix En Provence.

Besançon : Association Générale des Etudiants de Besançon AGEB UNEF

Cité Carnot Quai Veil Picart Local 5 - 25000 Besançon

Bordeaux : Domaine universitaire de Bordeaux III UNEF - 33405 Talence

Brest : Association Générale des Etudiants de Brest AGEB UNEF Fac de Lettres avenue Gorgeon - 29200 Brest

Caen : Association Caennaise des Etudiant ACE UNEF Université de Caen - 14032 Caen Tél : 31.45.55.00 poste 33 60

Chamberry : AGEG UNEF Université III salle H 02 BP 55 - 38406 Saint Martin D'Herès Tél : 76.51.65.55

Clermont Ferrand : UNEF 49 boulevard Gergovia BP 32 - 63001 Clermont Ferrand

Dijon : Union Générale des Etudiants de Dijon UGED UNEF Résidence-U Montmuzard, Pavillon Rameau 1er étage - 21100 Dijon

Grenoble : Association Générale des Etudiants de Grenoble AGEG UNEF Université III salle U 02 BP 55 - 38406 Saint Martin D'Herès Tél : 76.51.65.55

Lannion : AGEUR UNEF 6 rue G. Berger - 34031 Rennes Tél : 99.33.51.78

Le Havre : UNEF IUT Place Robert Schuman - 76077 Le Havre

Le Mans : Association Générale des Etudiants du Maine AGEM UNEF Université du Maine route de Laval BP 535 - 72017 Le Mans Cedex

Lille : Association Générale des Etudiants de Lille AGEL UNEF Université des Sciences et Techniques de Lille 1 cité scientifique - 59650 Villeneuve d'Ascq Tél : 20.43.66.50

Limoges : Association Générale des Etudiants de Limoges AGEL UNEF BP 602 - 87013 Limoges Cedex Tél :

Goëriin 55.50.01.86 et Laborie 55.79.10.62

Lyon : Association Générale des Etudiants de Lyon AGEL UNEF 8 rue de Volnay - 69000 Lyon - Tél : 78.77.23.23 Poste 530

Marseille : Association Générale des Etudiants de Marseille AGEM UneF - Faculté Saint Charles Place Victor Hugo - 13000 Marseille - Tél : 91.95.90.71 Poste 474

Metz : 23 boulevard Albert ler - 54000 Nancy

Montpellier : Union Générale des Etudiants de Montpellier UGEN UNEF Fac de Lettres Montpellier III Route de Mende - 34000 Montpellier - Tél : 67.14.20.00 poste 512

Mulhouse : Association Générale des Etudiants de Mulhouse AGEM UNEF Fac de Lettres Université de Haute Alsace 2 rue des Frères Lumière - 68093 Mulhouse Cedex -

Nancy : Association Générale des Etudiants de Nancy AGEN UNEF 23 boulevard Albert ler - 54000 Nancy - Tél : 83.91.21.44 et 83.96.59.92

Nantes : Association Générale des Etudiants de Nantes AGEN UNEF Fac de Droit rue de la Sensive du Terre - 44000 Nantes -

Nice : Union Générale des Etudiants de Nice UGEN UNEF Foyer UNEF Sciences Université Parc Valrose - 06034 Nice - Tél : 93.37.53.53 Poste 54 78

Orléans : Union Générale des Etudiants de La Source UGES UNEF Fac de Sciences - 45017 Orléans Cedex 02 -

Pau : UNEF Pau Faculté de Lettres avenue du Doyen Poplawski - 64000 Pau -

Périgueux : FAEB UNEF Université Bordeaux II 146 rue Les Saigat - 33000 Bordeaux -

Perpignan : Union Générale des Etudiants de Perpignan UGEP UNEF 50 avenue de la Ville Neuve Bt A - 66023 Perpignan Cedex - Tél : 68.50.77.93

Poitiers : Union Générale des Etudiants de Poitiers UGEP UNEF Bt de Math 4 a avenue du Recteur Pineau - 86000 Poitiers - Tél : 49.46.01.70

Reims : Association Générale des Etudiants de Reims AGER UNEF fac de Lettres 5 è rue Pierre Taittinger - 51000 Reims -

Rennes : Association Générale des Etudiants des Universités de Rennes AGEUR UNEF 6 avenue G. Berger - 34031 Rennes - Tél : 99.33.51.78

Rouen : Association Générale des Etudiants de Rouen AGER UNEF Boulevard De Broghe - 76130 Mont Saint Aignan - Tél : 35.07.72.79

Saint Etienne : Union Générale des Etudiants de Saint Etienne UGESE UNEF 2 rue Tréfilerie - 42023 Saint Etienne Cedex - Tél : 77.42.16.27

Strasbourg : Association Générale des Etudiants UNEF Strasbourg Salle 011 Bt 5 22 rue Descartes - 67084 Strasbourg

Toulouse : Association Générale des Etudiants de Toulouse AGET UNEF 15 rue des Lois - 31000 Toulouse - Tél : 61.50.42.50 Poste 508

Toulon : Association Générale des Etudiants de Toulon AGET UNEF Université Parc valrose Foyer UNEF Sciences - 06034 Nice -

Tours : AGET UNEF Université François Rabelais 3 rue des Tanneurs - 37041 Tours Cedex -

Valenciennes : UNEF Bt MI Cité Scientifique - 59650 Villeneuve d'Ascq - Tél : 20.43.66.50

Etre plus nombreux, c'est être plus forts pour se défendre
Rien n'est plus efficace que de s'organiser pour gagner
TOI AUSSI, VIENS À L'UNEF

Nom prénom.....

Adresse

Université*

Téléphone

Filière*

* J'ai mon inscription dans cette fac Je veux gagner mon inscription dans cette fac

Bulletin à découper ou à reproduire et à renvoyer à
UNEF • 52, rue E. Pailleron • 75019 Paris



**Lycéens, étudiants,
à chaque rentrée
vous n'êtes qu'un numéro...**

**Faisons le nôtre.
05 00 00 93***

**Il faut des places pour la formation,
agissons ensemble.**

• N° Vert 05 00 00 93

Georges Valbon, Président.

